

SOUPIR

Réalisation d'une installation photographique

Méthode :

- 1/ faire une photographie d'un espace de monstration vierge, un mur, sur laquelle doivent apparaître le mur, le sol et le plafond
- 2/ imprimer au format A4 portrait, en neuf exemplaires, l'image obtenue à l'aide d'un photocopieur noir et blanc
- 3/ disposer les images obtenues au format portrait, au mur, selon un quadrillage de 3/3 en laissant 5 cm d'espace entre chaque images
- 4/ les images peuvent être collées directement sur le mur ou épinglées au niveau des deux coins supérieurs

Archive :

Dans la mesure du possible, une archive photographique de chaque activation doit être faite et transmise à Alex Chevalier.

